

Aleksandra Chrupała

"Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec", Chantal Bouchard, Montreal 2012 : [recenzja]

TransCanadiana 6, 337-340

2013

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Aleksandra Chrupała

Université de Silésie à Katowice

CHANTAL BOUCHARD, *MÉCHANTE LANGUE.*

LA LÉGITIMITÉ LINGUISTIQUE DU

FRANÇAIS PARLÉ AU QUÉBEC.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL,

COLLECTION NOUVELLES ÉTUDES QUÉBÉCOISES, 2012, 178 p.

ISBN : 978-2-7606-2286-5

Le titre de la nouvelle publication de Chantal Bouchard semble être parfaitement choisi pour exprimer l'ambivalence d'éternels débats sur la qualité du français parlé au Québec. En effet, de par son caractère polysémique l'adjectif *méchant* désigne quelque chose de défectueux, de pénible et de mauvaise qualité, mais à la fois quelque chose de remarquable, voire d'impressionnant. La langue éponyme peut donc engendrer des jugements bien variés, le mépris se conjuguant avec une admiration profonde. Ce n'est pas pour la première fois que Chantal Bouchard se penche sur la question du statut de la langue au Québec. Après « La langue et le nombril », où l'auteure analysait les conditions historiques et sociologiques du manque de prestige du français québécois, dans « Méchante langue » elle se propose d'en examiner les causes, en fondant sa recherche sur toute la documentation écrite disponible. Comme la totalité des témoignages datant de l'époque de la Nouvelle-France attestent la bonne qualité du français pratiqué par les habitants de la colonie, et que les premiers jugements négatifs apparaissent en 1840, la linguiste restreint le champ d'étude à la période des années 80, en se posant la question tout à fait naturelle : *Comment, en l'espace d'à peine plus d'un demi-siècle, en est-on arrivé à un tel retournement et que s'est-il passé au juste entre 1760 et 1840 pour qu'on passe ainsi des éloges au mépris ?* (Bouchard 2012 : 12) Son hypothèse de départ est que les divergences entre le français de France et le français canadien qui ont entraîné la dépréciation du dernier ne résultent pas des changements de la variante québécoise dus à la rupture des contacts avec la métropole, mais plutôt des modifications qu'a subies le français hexagonal après la Révolution de 1789. Autrement dit, ce n'est pas le québécois qui a changé en se distanciant de plus en plus du bon usage français, bien au contraire, c'est celui-ci qui a été considérablement

dévalué suite au bouleversement social provoqué par la Révolution. Ayant admis que la dépréciation de la langue des Québécois, ainsi que l'insécurité linguistique si bien enracinée dans leur mentalité sont des victimes tardives de la Révolution française, Chantal Bouchard se donne pour objectif de cerner au plus près tous les changements de la norme du français de la fin du XVIII^e siècle susceptibles d'être liés plus ou moins directement à la Révolution, pour pouvoir expliquer ensuite les raisons des écarts linguistiques entre la langue parlée au Québec et celle des Français.

Composée de quatre parties, la structure du livre reflète bien la ligne de pensée de l'auteure, qui commence par éclairer les mécanismes généraux organisant la hiérarchie de toutes les variantes fonctionnant dans une langue donnée, pour dépeindre ensuite l'image sociolinguistique du français de France à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, telle qu'elle se dégage des documents écrits de l'époque. Deux sections suivantes reproduisent le schéma pareil : après une présentation globale de la situation linguistique au Canada francophone sous le régime britannique vient une description plus détaillée des sources métalinguistiques portant sur la variante québécoise.

De façon plus développée, le premier chapitre, qui est une sorte d'introduction au sujet, traite des origines du prestige et de la légitimité d'une langue, qui dépendent, comme il s'avère, de facteurs absolument extralinguistiques et principalement d'une position élevée dans la hiérarchie sociale du groupe qui la parle.

[C'est ainsi que l'histoire du français] est en fait l'histoire d'une lente conquête du territoire de la France par une variété linguistique géographique issue du latin que les philologues ont appelée le francien, dialecte d'oïl de l'Ile-de-France au Moyen Âge, et d'une variété sociale, celle de la classe dominante de cette région où s'était installé le pouvoir royal, la noblesse et les lettrés et juristes qui étaient à son service. (Bouchard, 2012 : 24)

L'auteure rappelle que la norme linguistique est toujours définie par la classe dominante et qu'au moment où celle-ci déchoit, toutes les marques qui lui sont propres disparaissent au profit des traits langagiers du nouveau groupe aspirant au pouvoir. Dans la section consacrée aux répercussions linguistiques de la Révolution française, ce principe est illustré d'une étude minutieuse des exemples de changements de prononciation, tel que p.ex. la progression du [R] vélaire, le passage de [WE] à [wa], l'ouverture de [ER] en [aR], ou encore la réalisation des consonnes finales. Le deuxième chapitre est un examen approfondi de la phonétique, de la morpho-syntaxe et du vocabulaire français de l'époque. Sont analysés non seulement les traités de prononciation, les documents de genre « remarques sur la langue » ou les propositions de réformes d'orthographe, mais aussi différents textes littéraires illustrant la façon de parler

des gens issus de groupes sociaux divers. Parmi les plus grandes conséquences linguistiques de la Révolution qui s'en détachent, au niveau de la phonétique l'auteure souligne l'augmentation de l'importance de l'écrit, qui ayant pris la prépondérance sur l'oral a modifié l'ancien modèle de prononciation, soit en réintroduisant certains sons jusqu'alors amuïs, soit en éliminant les variantes répandues dans l'usage général, mais conterdites par la forme écrite. *La nouvelle classe dominante, la bourgeoisie, qui n'a pas l'assurance qu'une longue habitude du pouvoir avait donné à la noblesse, elle s'appuie beaucoup plus sur l'écrit pour déterminer ce qui est correct* (Bouchard, 2012 : 160). Si au niveau de la morpho-syntaxe, le rôle du mouvement révolutionnaire ne s'est pas avéré impressionnant, son influence a été plus importante sur le plan du lexique. Il s'agit entre autres de l'introduction d'un nouveau système de poids et mesure ainsi que du renouvellement du vocabulaire politique et scientifique. Dans la conclusion de cette partie du texte, Chantal Bouchard insiste que l'effet fondamental de la Révolution était de diffuser largement (par le biais de l'instruction) un modèle linguistique rigide, étroitement défini et traitant d'erreur tout écart par rapport à la norme établie. Même si les deux premiers chapitres concernent particulièrement la réalité française, l'auteure cherche à la confronter aux conditions canadiennes, ce qui lui permet de passer habilement aux sections suivantes et garantit en même temps un caractère cohérent de l'ouvrage. Ainsi, le chapitre n° 3 décrit la situation sociolinguistique de la colonie après la signature du traité de Paris en 1763. C'est à cette époque-là qu'apparaissent les premiers témoignages d'étrangers signalant quelques divergences par rapport au français de France. Certains auteurs notent un caractère archaïsant de la prononciation et du vocabulaire québécois, d'autres sont frappés par la présence des emprunts à l'anglais. Cependant la majorité des Canadiens français ne sont pas conscients des écarts qui commencent à se marquer entre leur français et celui des classes instruites de Paris. *C'est donc dans un contexte de sereine ignorance que la parution, en 1841, d'un petit manuel destiné aux élèves des collèges va subitement mettre en cause la légitimité des usages canadiens et provoquer une polémique dont les répercussions seront durables [...]* (Bouchard, 2012 : 89). Il s'agit de *Manuel de difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, suivi d'un recueil de locutions vicieuses* de l'abbé Thomas Maguire, premier ouvrage correctif paru au Québec, qui a suscité une véritable querelle linguistique, en déclachant rapidement les réponses de l'abbé Jérôme Demers, rédacteur en chef de *La Gazette de Québec*, ensuite celle d'Étienne Parent (rédacteur en chef du *Canadien*) et celle de Michel Bibaud (s'exprimant sur les pages de l'Encyclopédie Canadienne). Après avoir présenté les protagonistes et le contexte général de cette polémique, Chantal Bouchard passe, dans le chapitre suivant, à l'étude plus détaillée des textes rédigés autour de cette discussion, pour saisir les traits caractéristiques du français québécois qui s'en dégagent. Elle les regroupe en catégories suivantes : prononciation

(prononciation du groupe *oi*, prononciation des consonnes finales, prononciation des voyelles *E* et *a*, prononciation des consonnes *k* et *g*) variantes morphosyntaxiques (emploi des prépositions devant les noms de lieu, accord de l'adjectif dans certaines locutions, emploi ou absence de préposition dans les locutions adverbiales de temps) et vocabulaire (néologismes formels, néologismes sémantiques, termes de marine, archaïsmes, provincialismes, anglicismes). Cette analyse lui permet de constater que la querelle s'expliquait en fait par la difficulté de déterminer ce qui appartenait à la norme parisienne de l'époque. Malgré les opinions différentes sur les détails, les acteurs de la polémique de 1841-1842 s'accordent tous sur la source légitime de la norme : le français au Québec devrait être conforme en tous points au français des Parisiens instruits. L'auteure remarque aussi que ce mouvement puriste, qui sanctionne uniquement la norme hexagonale, sans admettre même la possibilité d'exister une norme endogène, va persister assez longtemps. Il faudra attendre le début du XX^e siècle pour qu'un changement de perspective se réalise. C'est la fondation de la Société de parler français au Canada (1902) qui va annoncer un discours différent, basé sur la philosophie que la langue reflète l'identité culturelle, l'appartenance géographique et la façon de percevoir le monde propres au peuple qui la parle. En conclusion, Chantal Bouchard reprend et nuance son hypothèse de départ : le bouleversement social provoqué par la Révolution française a entraîné une dévaluation brutale du bon usage de la haute société de l'Ancien Régime en promouvant et en stabilisant (entre autres grâce à l'instruction) le modèle de la bourgeoisie parisienne. Le caractère conservateur de la variante québécoise résulte non seulement du fait qu'elle n'a pas pu connaître le nouveau modèle bourgeois, mais aussi d'un taux d'illettrisme très élevé. Ces deux facteurs, renforcés encore par la généralisation des tours populaires après le départ d'une partie de la classe supérieure, sont principalement responsables des écarts observables entre les variantes du français pratiquées en Europe et au Canada.

Voilà un ouvrage qui peut intéresser non seulement les québécois. Il sera certainement apprécié de tous ceux qui se passionnent du français québécois, que ce soit dans la perspective historique, comparatiste ou sociolinguistique. Mais les spécialistes du français hexagonal n'en seront pas moins satisfaits : ils y trouveront une solide analyse de phénomènes survenus à un moment des plus importants dans l'histoire de la langue. Comme il ne manque pas d'observations d'ordre général, dépassant les limites de la langue française, le livre conviendra aussi à tout amateur des sciences du langage. Bien que la lecture nécessite la connaissance d'un certain fondement théorique, les lecteurs ayant fait cet effort n'en seront absolument pas déçus.